Dans l'intention d'effacer son échec Staline pense déclencher une longue campagne contre la Finlande

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Par contre le même correspondant relève que les bruits qui ont circulé sur une sorte de révolution de Palais, qui aurait entraîné la chute du commandant de l'arrondissement militaire de Léningrad Mereskow, sont prématurés, il semble vraisemblable d'ailleurs que personne ne veuille prendre actuellement sa succession et assumer la responsabilité de la situation militaire sur les fronts finlandais.

Dans tous les cas, le chef d'état-major général Schamposchnikoff, le dernier officier de l'époque tsariste, qui se trouve encore au service de l'armée rouge, aurait refusé ce poste.

A Moscou on paraît se préparer à une longue campagne et une intense propagande radiophonique laisse entendre aux peuples de l'Union Soviétique qu'ils n'ont pas seulement en face d'eux la Finlande, mais tout l'Occident.

Ces raids à de très hautes altitudes ne permettent pas aux aviateurs rouges d'atteindre les objectifs qu'ils se proposent et ils jettent leurs bombes un peu au hasard.

Les pilotes de l'armée rouge s'attaquent aux populations civiles

Helsinki, 26. — Les bombardements exécutés hier par l'aviation soviétique dans l'intérieur de la Finlande ont frappé exclusivement de paisibles populations civiles.

C'est à Borgo, petite ville de 7.000 habitants, située à 50 kilomètres de Helsinki, que les victimes ont été les plus nombreuses, 9 personnes ont été tuées et une trentaine blessées, cette ville n'a aucune importance stratégique, n'abritent ni usine, ni garnison, par contre la ville hébergeait un assez grand nombre de civils femmes et enfants évacués des grandes villes.

A Abo, une personne a été tuée et 13 blessées; 3 maisons ont été incendiées ; à Viborg, l'alerte a commencé à 11 h. et s'est terminée à 15 h., les bombes soviétiques ont causé peu de dommages. On confirme que 10 avions russes ont été abattus hier par les Finlandais.

LE FROID RALENTIT LES OPÉRATIONS

Helsinki, 26. — Peu de nouvelles du front ce matin : Les opérations sont ralenties à cause du froid, le thermomètre est descendu à 25° au-dessous de zéro, dans la région d'Helsinki.

Les opérations semblent se stabiliser sur le front russo-finlandais

Helsinki, 26. — Les opérations semblent toujours se stabiliser en Finlande. Dans l'extrême nord, la température très basse rend de plus en plus difficile le ravitaillement des troupes russes qui, de ce fait, sont obligées de se replier de plus en plus vers la base de Petsamo, laissant derrière elles de nombreux blessés qui meurent faute de soins, car les services de santé sont nettement insuffisants.

Au nord du lac de Ladoga, des combats sans grande importance continuent à opposer les avant-gardes russes et finlandaises. Les Finlandais ont infligé, au cours de ces petits combats, des pertes assez sensibles aux Russes et même un détachement finlandais, prenant à revers des lignes soviétiques, a réussi à passer la frontière.

En Carélie, les dernières 24 heures ont été très calmes et, seules, des patrouilles nombreuses se sont trouvées aux prises au cours d'engagements qui ont été assez vifs. Il semble bien que dans cette région, les Russes relèvent leurs unités, soit pour prendre leurs quartiers d'hiver et rester sur une défensive prudente, ou bien pour organiser une offensive. Nous serons sans doute très prochainement fixés sur les intentions soviétiques.

L'aviation, par contre, a été très active tant du côté soviétique que du côté finlandais. Les appareils russes ont, de nouveau, bombardé plusieurs villes, notamment Helsinki et Viipuri où on a à déplorer plusieurs victimes. Ils ont bombardé également une fois de plus les batteries côtières, mais sans obtenir les résultats qu'ils espéraient. Pour la première fois, les Finlandais ont bombardé avec beaucoup d'intensité les arrières proprement dites de l'armée russe.

Un chemin de fer à voie étroite serait construit dans l'extrême Nord

Copenhague, 26. — Selon l'envoyé spécial du « Politiken » sur le front finlandais de l'extrême Nord, les Russes essayent de construire dans la région de Petsamo occupée par eux, un chemin de fer à voie étroite pour faciliter le ravitaillement de leurs troupes dans ce secteur. Ce chemin de fer serait muni de chenilles.

Un fort mouvement se dessine en Norvège en faveur de la Finlande

Oslo, 26. — Bien que ni la presse, ni les milieux politiques n'aient encore paru envisager une intervention active de la Norvège en faveur de la Finlande, les associations féminines sous la présidence de la princesse héritière Marta, ont constitué un comité pour préparer l'aide des femmes norvégiennes dans le cas où les hommes seraient appelés sous les armes.

Des secours sont envoyés par le Pape à destination des catholiques finlandais

Cité du Vatican, 26. — Le pape a fait parvenir des secours aux catholiques finlandais par l'intermédiaire du vicaire apostolique à Helsinki, Mgr Guillaume Gobben.

L'INFANTERIE FINNOISE POURSUIT SON AVANCE DANS LE SECTEUR DE SALLA

Londres, 26. — Une dépêche de Stockholm annonce que l'aviation russe a encore fait preuve, aujourd'hui, d'une grande activité dans le secteur de Viborg. L'artillerie lourde soviétique, a, durant la majeure partie de la nuit dernière, bombardé les positions finoises au Sud-est de Viborg.

Par ailleurs, un télégramme d'Oslo signale que l'infanterie finlandaise poursuit son avance dans le secteur de Salla et que les signaux d'alerte contre les raids aériens ont été déclenchés aujourd'hui à deux reprises dans la région d'Helsinki.

ON ESTIME A MILLE LE NOMBRE D'AVIONS LANCÉS CONTRE LA FINLANDE

Selon « Reuter » mille avions russes ont survolé hier la Finlande.

L'étendue des dommages causés n'est pas connue. Il y aurait eu de nombreuses victimes.

Helsinki a subi deux raids aériens mais la forte défense aérienne a empêché les Russes d'entreprendre des bombardements aériens à longue distance.

Des bombardements d'artillerie antiaérienne ont été entendus dans les faubourgs de la capitale à 10 heures 15 du matin. Des tracts ont été jetés.

Une seconde alarme à une heure a été donnée peu après que les habitants rentraient chez eux des abris.

Plusieurs petits groupes d'avions ont été vus. Un groupe de 20 bombardiers a essayé de gagner le centre de la cité. Ils ont été repoussés par l'artillerie antiaérienne et dispersés.

Autant qu'on le sache, aucune bombe n'est tombée sur Helsinki même mais plusieurs furent jetées sur les faubourgs.

Plusieurs étaient de fabrication esthonienne. La Russie a des bases aériennes dans ce pays.

En quittant Helsinki les avions de raids semblaient suivre la voie ferrée.

Un peu plus tard on percevait un gros bombardement de Ruchimaeki, un noeud de chemin de fer important à 40 milles au nord de la capitale.

D'autre part, les forces finlandaises combattent aujourd'hui pour la première fois sur le sol russe depuis le début de la campagne. L'annonce en est officiellement donnée.

Les Russes ont été repoussés en effet au delà de leur propre frontière à l'est de Leiskq au nord du lac Ladoga.

Le communiqué officiel finlandais dit :

En Carélie la journée a été relativement calme. Il y a eu activité d'artillerie locale sur la rivière Taipale et une importante attaque russe a été repoussée. L'ennemi a perdu un tank.

Après une préparation d'artillerie une autre attaque a été déclenchée à Sudanto.

Les combats continuent entre Munoisjaervi et Kevkjaervi.

Les Finnois ont repris les opérations en territoire russe à Lieksaq.

Alertes aériennes sur Helsinki

Helsinki, 26. — Des alertes ont été données hier à Helsinki de 10 heures 30 à 12 h. 45 et de 13 à 15 h.

Des bombes ont été jetées dans la banlieue nord, il n'y a pas eu de victimes. Aujourd'hui l'alerte a été donnée à 13 h. 45 (heure locale à Helsinki).

ACTIVITÉ DE L'AVIATION SOVIÉTIQUE

Helsinki, 26. — Pendant la journée de Noël, une vive activité de l'aviation ennemie a régné sur la région sud de la Finlande.

Par un temps clair d'hiver et une température de 15 à 18° au-dessous de zéro, les bombardiers russes ont volé à haute altitude.

Selon les informations parvenues jusqu'ici, Ekeneas, Rihinaeki, Tammerfors, Joernoeborg, Hyvinge et Borgéa ont été bombardées. A Borgéa, quatre bombes auraient causé 9 morts et 20 blessés.

Par sa précision la D. C. A. finlandaise est redoutée par l'agresseur

Helsinki, 26. — L'alerte qui a été donnée à Helsinki, à 13 h. 45, s'est terminée à 14 h. 10, aucun renseignement n'a pu encore être obtenu.

Une violente explosion très lointaine a été entendue vers le Nord-Ouest, il semble que des avions ennemis aient survolé le territoire finlandais dans cette direction.

On fait remarquer, en ce qui concerne les attaques aériennes de la journée d'hier que les avions soviétiques ont toujours volé à de très grandes altitudes (4.000 à 4.500 m.) afin d'échapper autant que possible à la D.C.A. finlandaise qui se montre toujours très efficace et qui est particulièrement redoutée des aviateurs soviétiques.

APPEL DE RÉSERVISTES EN SUÈDE

Stockholm, 26. — Un certain nombre de réservistes des régions centrales de la Suède sont appelés sous les drapeaux. Ces rappels ont pour but d'assurer l'instruction militaire des effectifs dans les conditions de campagne en hiver.

Remplacement d'unités sur le front soviétique

Stockholm, 26. — On mande d'Helsinki que le commandement soviétique fait actuellement procéder sur le front de Finlande, à la relève des grandes unités qui, depuis le début des hostilités, ont subi les revers que l'on sait.

LE MEURTRIER D'UN CONSEILLER A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE, DE PARIS, A ÉTÉ ENTENDU

Paris, 26. — M. Glorian, juge d'instruction a interrogé cet après-midi, sur sa demande, le jeune Herschel Grunzpan, qui, le 7 novembre 1938, à l'Ambassade d'Allemagne, blessa mortellement à coups de revolver le conseiller Von Rath. Herschel Grunzpan s'exprime le désir d'être jugé le plus tôt possible.

Le Sénat a commencé hier, la discussion du Budget

Les chapitres des Pensions, de la Justice, du Blocus, des Affaires Étrangères, de l'Intérieur, de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement technique et de l'Agriculture ont été adoptés

Paris, 26. — Le Sénat s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Jeanneney.

M. REYNAUD a déposé le projet de loi adopté par la Chambre portant autorisation d'engagement de dépenses et ouverture de crédits de paiements sur le premier trimestre de 1940 ; ce projet est renvoyé à la Commission des Finances.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des Députés, portant fixation du budget des services civils pour l'exercice 1940.

L'assemblée décide de reporter la discussion générale immédiatement avant celle des articles de la loi de Finances.

Le budget des A. C. et pensionnés

Le Sénat aborde ensuite le budget du Ministère des Anciens Combattants et pensionnés.

M. Louis LINYER, rapporteur spécial, s'étonne d'abord que le budget du Ministère des Anciens Combattants et pensionnés pour 1940 se présente avec un total de crédits de 3.713.471.235 fr. en augmentation de 43 millions sur celui de 1939; il insiste pour que les dépenses du Ministère des Anciens Combattents et pensionnés soient réduites le plus possible ; il va falloir, en effet, attribuer des pensions nouvelles aux victimes de la guerre de 1939. La Commission des Finances, déclare M. Lynier, demande la reprise des opérations de révision des pensions et il remercie le ministre d'avoir accepté ses suggestions sur ce point.

Après des interventions de M. VALADIER (Eure-et-Loir) et ROGÉ (Meurthe-et-Moselle), M. BESSE, ministre des Pensions, déclare qu'en ce qui concerne la révision des pensions anciennes, si elle a été suspendue par un décret du 4 septembre dernier, c'est pour tenir compte des difficultés résultant de la mobilisation et du repliement de ses services. Mais, ajoute-t-il, il ne s'agit que d'une suspension et j'accepte dans les conditions demandées par la commission des Finances de reprendre la révision des pensions abusives ; j'ajoute que je surveille de très près l'attribution des pensions nouvelles.

Le budget des anciens combattants et pensionnés est adopté.

Le budget de la Justice

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère de la Justice.

M. André LEBERT, rapporteur spécial, fait remarquer que le budget des services judiciaires se présente cette année avec une légère diminution sur celui de l'année précédente ; il s'agit de quelques réductions de crédits s'élevant à 1.155.000 francs et portant notamment sur les frais de justice et les subventions diverses.

M. LE COMTE DE BLOIS s'étonne de la lenteur que montre la justice dans la répression des menées communistes.

M. Georges BONNET, garde des Sceaux, lui répond qu'en général les tribunaux civils ont jugé en ces matières avec une grande rapidité et qu'il a adressé à ce propos une circulaire aux Parquets pour les inciter à sévir sans délai contre les faits de propagande communiste ou défaitiste ; il veillera à la stricte application de cette circulaire. (Applaudissements).

Après diverses interventions, le budget de la justice est adopté.

Le budget du Blocus

Sur la proposition de la commission des finances, le Sénat prononce la disjonction de l'art. 17 quater de la loi de finances (suppression du prélèvement de 10 % sur les revenus des titres détenus par les sociétés mutualistes d'épargne). Le budget du ministère du Blocus est adopté sans débat.

Les Affaires Etrangères

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère des Affaires étrangères.

M. Mario Roustan, rapporteur spécial, déclare que la commission des finances souhaiterait qu'on ne créât pas de chapitres nouveaux pour des dépenses qui pourraient être inscrites à des chapitres existants, elle voudrait ensuite que les emplois nouveaux qu'on crée soient supprimés quand cesseront les besoins auxquels il s'est agi de faire face, elle demande d'ailleurs qu'on ne crée pas de services nouveaux sans s'être assuré que les services actuellement existants sont réellement débordés de travail et qu'il faut les dégager. Le budget du ministère des Affaires étrangères est adopté.

L'Intérieur

Le Sénat aborde ensuite le budget du Ministère de l'Intérieur.

M. BABAUD-LACROZE, rapporteur spécial, fait remarquer que l'activité du Ministère de l'Intérieur s'est concentrée cette année sur des affaires de police et cela est tout à fait légitime. La situation des conseillers de préfecture doit être améliorée et l'on a déjà trop attendu pour réaliser cette amélioration. La Chambre a inscrit au budget un crédit de 50 millions pour la voirie départementale que la Commission des Finances a ratifiée. La police a besoin d'être regroupée et rationalisée, les services de contrôle de surveillance, de contre-espionnage, ont beaucoup à faire, sans parler de la répression des menées communistes. Tout a été mis en œuvre pour préserver l'armature de la nation et parer aux dangers inhérents à l'état de guerre.

M. LE GORGEU appelle l'attention du Sénat sur la situation financière des départements et des communes aggravée par la guerre.

Le général STUHL. — Il y aurait de la récupération à faire dans les camps de concentration où sont maintenus des hommes inutiles, dont certains demandent à servir.

M. Albert SARRAUT, ministre de l'Intérieur. — Je laisse à M. le Ministre des Finances le soin de répondre aux questions touchant aux finances locales ; je remercie le rapporteur spécial qui a bien voulu reconnaître combien est lourde la tâche de la police : les résultats de l'activité de celle-ci ne peuvent d'ailleurs pas toujours être connus du public pour des raisons d'intérêt national.

Les camps de concentration relèvent en partie du Ministère de la Défense Nationale, c'est moi qui ai appris l'initiative de constituer des commissions de criblage qui sur 15.000 personnes internées en ont mis 7.000 en liberté. Pour unifier la jurisprudence j'ai en outre créé une commission interministérielle ; si des cas intéressants lui ont échappé, je suis prêt à les faire examiner, il faut concilier le souci de l'humanité avec celui de la Sécurité Nationale.

Répondant à une intervention de M. LAUDIER, sur les finances des collectivités locales, M. Paul REYNAUD déclare : M. Laudier demande que les collectivités locales soient traités comme la Ville de Paris, j'ai pris l'engagement auprès de M. Le Gorgeu, d'étudier la situation et tenant compte de la suppression de la patente, j'ai fait inscrire en remplacement au Budget un crédit de 960 millions, toutes les collectivités ont droit à la sollicitude du Gouvernement, elle ne leur fera pas plus défaut que celle du Parlement. Le Budget du Ministère de l'Intérieur étant adopté, le Sénat aborde la discussion du Budget du Ministère de l'Éducation Nationale.

L'Education Nationale

Après les observations de MM. CASSEZ (Haute-Marne), BARDOUX (Puy-de-Dôme), BACHELET, FIANCETTE, MOUNIE (Seine), PHILIP (Gers) sur la pénurie des instituteurs; sur la fermeture d'écoles et les inconvénients qui en découlent, M. Yvon DELBOS déclare : « S'il est indispensable de rouvrir des écoles pour ne pas laisser des enfants à la rue, il ne faut cependant les ouvrir qu'autant qu'on est en mesure d'abriter les enfants en cas de bombardements.

Des pourparlers sont en cours en ce moment avec la Défense Passive pour l'aménagement des abris réservés aux écoles et pour l'octroi d'une priorité des enfants dans ces abris.

Nous avons cru parer à de nombreuses difficultés par l'organisation de l'enseignement par correspondance et par radio, nous pensons notamment à organiser ainsi l'enseignement technique.

A une question du général STUHL le Ministre de l'Éducation Nationale répond que toutes les fois qu'un acte de propagande communiste ou défaitiste lui a été signalé, il a suspendu sans traitement le maître coupable. Lorsqu'il y a condamnation, la sanction peut aller jusqu'à la révocation. D'accord avec le Ministre de l'Intérieur une enquête est en cours pour connaître les maîtres susceptibles de se livrer à des propagandes anti-nationales.

Le général HIRSCHAUER (Moselle) présente des observations sur la nécessité de rendre à l'enseignement un certain nombre de maîtres mobilisés, sur l'évacuation des enfants, sur la propagande communiste.

M. Yvon Delbos est amené à préciser que des locaux réquisitionnés vont être rendus à l'enseignement, que les délégations municipales pourront faire disparaître les appellations communistes données à des écoles, que des mesures de bienveillance ont été prises à l'égard des étudiants mobilisés.

Le budget du ministère de l'Education nationale est adopté. La séance est suspendue à 12 h. 35.

L'enseignement Technique

La séance est reprise à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules Jeanneney. Le Sénat aborde la discussion du budget de l'enseignement technique.

M. PEZIERES, rapporteur spécial : Un décret a prévu la création de centres de formations professionnelles pour l'apprentissage des industries mécaniques, mais le crédit demandé par le gouvernement a été réduit de moitié par la Chambre sans qu'il y ait eu d'opposition ; M. le ministre nous a heureusement annoncé ce matin le dépôt d'un projet spécial qui permettra d'assurer la vie du nouvel organisme.

M. DELBOS, ministre de l'Education nationale : Le rétablissement du crédit évoqué tout à l'heure sera effectué.

MM. ESCANDE, JOSSE et BACHELET, présentent des observations sur les cours professionnels. Un amendement de M. Bachelet tendant à reprendre le crédit voté par la Chambre sur les écoles professionnelles est adopté. Le budget de l'enseignement technique est adopté (avec le relèvement de crédit de 41.250 fr. qui vient d'être décidé).

Les Beaux-Arts

Le Sénat aborde le budget du ministère des Beaux-Arts. M. FOURCADE en présente le rapport spécial, le rapporteur ainsi que M. CHAMBONNET (Creuse) et Yvon DELBOS, ministre, parlent des théâtres subventionnés, des fabriques de tapisseries de l'Etat, etc., le ministre déclare notamment, qu'il est impossible de réduire le budget de sept millions des théâtres nationaux, finalement on adopte le budget des Beaux-Arts de 197 millions.

L'Agriculture

Le Sénat aborde la discussion du budget de l'agriculture.

M. PALMADE, rapporteur spécial, fait connaître à ses collègues que les augmentations de crédit, qui sont des augmentations réelles, se rapportent aux postes nouveaux nés de la guerre (production agricole, ravitaillement, culture mécanique, frais de transport, de main-d'œuvre, fonctionnement de centres militaires de bois de guerre). Il y a au total 215 millions d'augmentation.

Pour les diminutions, également certaines sont réelles (relèvement, caisse des calamités agricoles, réduction de certaines subventions), d'autres sont apparentes (personnel des eaux et forêts, encouragement aux familles nombreuses) ; il s'agit là de transfert d'un département à l'autre, au total 253 millions de diminution, soit au total une « contraction » de 38 millions de crédit sur l'ensemble du budget de l'agriculture, une seule observation sur les services nouveaux créés en raison de la guerre, malgré les efforts faits en faveur de la culture mécanique nous n'avons pas encore obtenu assez de résultats, il eut fallu plus de permissions agricoles, plus de mises à la disposition.

M. Dormann (Seine-et-Oise) énumère les soucis des agriculteurs

C'est une erreur d'installer des usines dans les centres ruraux où elles vont pomper la main-d'œuvre agricole qui reste. Il serait bon aussi de rendre à la culture un certain nombre de chevaux et de voitures. Par ailleurs on pourrait songer à libérer les officiers âgés, pères d'au moins 4 enfants, sans les obliger à démissionner. Pour l'attribution des allocations militaires, M. Dormann dit qu'il faut se montrer plus libéral envers les agriculteurs qui ont vu leurs ressources diminuées.

MM. BABAUD-LACROZE, GAILHEM et CHASSAING font la critique des réquisitions des bestiaux et de l'avoine par l'intendance.

M. COURNAULT (Meurthe-et-Moselle), M. DE LA GRANDIÈRE (Maine-et-Loire) et M. SENES (Var) demandent que l'on donne à la terre la main-d'œuvre dont elle a besoin et s'élèvent contre le retard apporté au paiement des indemnités pour les calamités agricoles.

M. HARENT (Somme) déplore que la betterave ne soit pas payée à son prix.

M. Queuille parle des permissions agricoles et de la libération des vieilles classes

M. QUEUILLE, Ministre de l'Agriculture. — M. Palmade a signalé que l'accord est réalisé entre le Gouvernement et la Commission des Finances sauf sur un point où elle pense que les recettes à provenir de la réouverture des courses de chevaux doivent être employées à l'amélioration de l'élevage. Je crois qu'il serait plus correct d'inscrire au budget le crédit de 80 millions que le Gouvernement s'engage à ne pas dépasser.

Les agriculteurs jeunes sont mobilisés, et il manque dans nos campagnes beaucoup d'hommes tombés pendant la dernière guerre. C'est pourquoi je m'efforce d'obtenir du commandement qu'il se montre libéral dans l'octroi des permissions agricoles, et dans la libération des vieilles classes.

J'espère que pour le printemps, les détachements à la terre et les libérations seront d'une importance suffisante. Cela est d'autant plus indispensable que des nombreux Polonais et Tchécoslovaques sont mobilisés. Le recrutement de la main-d'œuvre étrangère est difficile. Nous songeons à faire appel à la main-d'œuvre coloniale pour remplacer les requis civils.

La question des baux ruraux est très complexe : une commission est nommée pour l'étudier dans l'esprit indiqué par M. Dormann.

Des cotisants, m'a dit M. Veysière, n'ont pas payé leur part aux caisses des allocations familiales, ce qui rend la situation de celles-ci difficile. Nous avons étudié des mesures transitoires et, en certains cas, l'Etat se substituera aux mobilisés défaillants. Les caisses d'allocations ne sont pas toujours en mesure de payer leur part de la prime à la naissance. Les caisses de crédit agricole pourront faire les avances nécessaires, toutes garanties étant prises pour la récupération de ces avances.

Quant à la question des calamités agricoles de 1938, il est certain qu'une partie seulement des sommes dues ont été payées, nous cherchons le moyen de dégager les crédits nécessaires pour liquider l'arriéré.

En ce qui concerne les achats de viande et notamment de bovins, l'Intendance ne peut pas suivre toutes les fluctuations du marché.

Nous envisageons d'interdire la consommation du veau le même jour que celle du bœuf.

Pour l'approvisionnement du pays, nous pouvons dire qu'il n'a guère été jusqu'ici touché par la guerre.

M. Queuille prend la défense des groupements de répartition. « Si les consommateurs n'avaient pas stocké le café et les huiles, il y en aurait eu assez pour tous. Pour d'autres denrées et notamment pour le sucre, la France est dans une situation favorisée. La récolte betteravière suffira à nos besoins. »

M. Queuille termine en félicitant ses services, très réduits du fait de la guerre, d'avoir pu faire face à toutes les préoccupations. (Appl.).

Deux amendements de M. BOIVIN-CHAMPEAUX, tendant à rétablir les crédits initiaux en faveur des haras et de l'industrie chevaline sont acceptés par le gouvernement et la commission et adoptés par le Sénat.

Le budget de l'agriculture est adopté.

La séance est levée à 19 h. 50. Prochaine séance demain mercredi, à 9 h. 30 (budget de la Santé publique).

La rentrée des navires allemands avait été ordonnée

New-York, 26. — « L'Aurauca », comme tous les navires de commerce allemands, a reçu l'ordre de regagner les ports allemands, a déclaré dans une interview le capitaine de ce navire qui se réfugia à Fort-Lauderdale pour échapper à un croiseur britannique.

TORPILLAGE D'UN CARGO ANGLAIS

Londres, 26. — Le vapeur « Stanholme » enregistré à Londres, jaugeant 2.473 tonnes, a été coulé sans avertissement hier au large de la côte ouest de l'Angleterre, par un sous-marin allemand ; 14 personnes ont péri, 10 survivants ont été blessés.

Deux heures après avoir quitté le port...

Londres, 26. — C'est deux heures après avoir quitté le port hier que le vapeur « Stanholme » a été coulé par un sous-marin allemand. Les survivants, parmi lesquels se trouve la femme du premier mécanicien, ont été déquarqués dans la soirée d'hier dix sont blessés et le onzième, le patron, est sain et sauf.

L'un des survivants a rapporté que le vapeur a été torpillé sans avertissement et qu'il commença de couler en moins de quatre minutes. Le temps ayant manqué pour mettre le canot de sauvetage à la mer, les membres de l'équipage durent sauter par-dessus bord et se contenter d'un radeau de secours. Les survivants furent recueillis par un vapeur norvégien qui se trouvait dans les parages.

Il est à noter que le « Stanholme » avait assuré le transport de marchandises en Espagne, pendant le conflit, et qu'il avait été endommagé par des éclats d'obus à Barcelone en octobre 1938, puis à Valence en janvier dernier.

Naufrage de deux vapeurs suédois

Frontière allemande, 26. — Dans la Mer du Nord, les deux bateaux suédois « Maas » et « Karl Ainschel », transportant du charbon anglais destiné à la Suède, ont heurté une mine et coulé.

De l'équipage de 36 hommes, huit seulement ont été sauvés par un bateau norvégien.

Un navire norvégien peut poursuivre sa route

New-York, 26. — Le navire norvégien « Tana », en difficultés au sud-est de Terre Neuve, a fait savoir qu'il avait réussi à réparer son gouvernail par les moyens du bord et qu'il continuait sa route.

Mais un autre coule irrémédiablement

Frontière allemande, 26. — On mande d'Amsterdam au D.N.B. : Le vapeur norvégien « Lappen », de 600 tonnes, qui se dirigeait vers l'Angleterre, a heurté une mine et a coulé. L'équipage a pu être sauvé.

AVEC LES PATROUILLES BRITANNIQUES

(Suite de la première page)

Nous entendîmes des hommes courir sur un petit tertre, à quelque 50 mètres de nous, et je vis dans les ténèbres, par le sommet du tertre, une, puis deux silhouettes d'Allemands. Nous tirâmes, les silhouettes disparurent prestement et tout replongea dans le silence.

« Je sentis une main se poser sur mon épaule. Un de mes hommes était blessé. Après un premier pansement, nous prîmes le chemin du retour en le transportant sur une capote en guise de brancard. Ce fût une tâche difficile, car il nous fallait ramper ou nous accroupir.

« A chaque instant nous nous arrêtions pour écouter. Bientôt, après avoir parcouru une certaine distance, j'entendis du bruit derrière nous. Nous étions suivis par une patrouille allemande. De temps à autre il nous était possible de l'apercevoir. Je calculais d'après ce que j'avais vu et entendu, qu'elle devait se composer d'une trentaine d'hommes alors que nous étions bien moins nombreux et, par surcroît, gênés par notre camarade blessé.

« Nous parvînmes à faire deux kilomètres environs sans le moindre bruit, cependant que la patrouille allemande était toujours à nos trousses. Finalement nous atteignîmes nos postes avancés et notre blessé fut immédiatement transporté par ambulance vers un hôpital militaire de l'arrière ».

Mon caporal fait une pose puis reprend d'une voix lente, uniforme : « L'autre nuit, nous nous sommes battus à la grenade, l'un de nous ayant toussé à un moment inopportun...

« Nous rampions à travers bois, quand tout à coup nous entendîmes des voix à une distance qui ne devait pas dépasser dix mètres. Nous nous immobilisâmes et entendîmes très nettement de longs chuchotements. Ce devait être une patrouille très forte et bien plus nombreuse que la nôtre. Nous restâmes plusieurs minutes couchés à plat ventre, en attendant leur départ, lorsqu'un de nos hommes ne put réprimer un toussotement ; ce fut suffisant pour que nous parvint, à la même seconde, une grenade à main. Je vis une lueur rouge, puis ce fut une formidable explosion, et un de mes hommes porta rapidement sa main au visage. Avec quelques-uns de mes camarades nous rampâmes en avant, et après avoir repéré par le bruit l'endroit où se trouvait la patrouille allemande, nous lançâmes nos grenades afin de leur rendre leur politesse... »

Un jeune sous-lieutenant anglais, qui devait être un enfant à la dernière guerre, sourit au récit du caporal, car il a joué un bon tour, dernièrement, à une patrouille de reconnaissance allemande. Il était parti avec deux soldats pous transmettre des instructions à un poste avancé, et avait reçu l'ordre de ne pas tirer quoiqu'il advint. A peine avaient-ils fait cinq cents mètres, qu'ils entendent des pas. Ils se jettent à plat ventre aussitôt, c'était une patrouille allemande, me dit ce jeune officier, qui nous avait repérés. Ils nous cherchent vainement dans l'obscurité et à un moment donné, ils passèrent à 4 ou 5 mètres de nous sans nous découvrir. Puis ils s'éloignèrent et nous pûmes remplir notre mission. C'est presqu'avec humour de collégien que ce sous-lieutenant venait de me raconter cet épisode qu'il trouvait amusant et comme une bonne blague pour le flair des patrouilles allemandes. Cette attitude vis-à-vis d'une réalité pourtant bien sévère, est un exemple typique du moral du soldat britannique.

La question de la surveillance de la zone de sécurité en Amérique

Un commentaire du « New-York Tribune »

New-York, 26. — La question de la surveillance de la zone de sécurité telle qu'elle a été fixée par la conférence de Panama est étudiée par les journaux du matin qui estiment que la note adressée par 22 républiques américaines aux belligérants, est ou bien trop vague, ou bien destinée à rester sans effets.

Le « New-York Tribune » ne cache pas que la note a peu de chances d'être acceptée par les destinataires. Il souligne que l'attitude des républiques américaines n'est pas conforme au droit international et qu'elle ne tient pas assez compte des nécessités de la guerre qui obligent les belligérants à prendre une attitude qui ne soit pas néfaste à leurs intérêts ; il va plus loin encore et écrit:

« Les avocats de la zone de sécurité paraissent avoir une vue étroite du présent conflit et n'ont pas pensé que les Etats-Unis pourraient être entraînés dans une autre guerre et que, comme belligérants, ils pourraient être très embarrassés si les navires américains se voyaient refuser le droit de refuge, même temporaire, dans les ports neutres, surtout si ce refus était basé sur les principes invoqués actuellement. Le « New-York Times » pense que la note n'aurait pas du être rédigée en invoquant le droit, mais l'intérêt.

LES CONDAMNATIONS ET EXÉCUTIONS EN ALLEMAGNE

Amsterdam, 26. — Qui punit-on le plus sévèrement en Allemagne depuis la guerre ? Naturellement les délinquants qui sont le plus à redouter pour le régime. Voici d'après un seul journal allemand, « La Rote Erde » de Dortmund dans la Ruhr, la liste des exécutions capitales pour la période du 2 novembre au 22 décembre. Sur 44 exécutions relevées dans un seul organe nazi pendant un mois, sept ont été prononcées pour haute trahison, sept pour incendies de fermes, treize pour vols à la faveur de l'obscurcissement, quatre pour escroqueries aux dépens de soldats et cinq pour viols.

Le régime nazi a toujours été extrêmement sévère contre les délits de haute trahison, comprenant même dans cette rubrique des délits qui passeraient ailleurs pour des indiscrétions passibles du tribunal correctionnel, malgré cela le nombre des traîtres reste élevé.

Les incendies de fermes ne sont punis de mort que depuis la guerre et rentrent sous la rubrique générale de « sabotage » contre la force de résistance matérielle et morale du peuple allemand ; si une meule de foin ou un tas de gerbes sont incendiés, l'auteur encourt aujourd'hui en Allemagne la peine de mort.

Quant aux condamnations capitales pour vol, elles sont infligées quelque soit le montant du larcin, ainsi le nommé Johann Weinhammer, de Munich, a été condamné à mort par le tribunal de Munich le 16 décembre, pour deux vols dont l'un lui a rapporté 5 marks et l'autre 26 pfennings.

La hantise de la radiodiffusion étrangère

La force de résistance morale du peuple allemand fait l'objet des plus vives sollicitudes et même des plus vifs soucis des dirigeants nazis, c'est pour la préserver que les Tribunaux du Reich condamnent à des peines draconniennes tous les Allemands coupables d'avoir écouté un poste de radiodiffusion étranger, les postes « amis » de l'U.R.S.S. et de l'Italie ne sont pas mieux traités que les postes de Strasbourg et de Daventry.

Au début de la guerre, le Maréchal Goering affirma un jour publiquement que, si le régime nazi interdisait l'audition des postes étrangers, ce n'était pas la crainte de voir leurs mensonges mordre sur le moral du peuple allemand, mais parce que les Allemands en avaient assez d'écouter des « insanités » sur leur Führer.

Malgré cette version officielle, les Tribunaux du Reich qui condamnaient d'abord à des peines de prison binignes ceux qu'on appelle les « auditeurs de la radio noire », prononcent maintenant des peines de prison jusqu'à 2 ans et demi.

La sévérité des Tribunaux nazis s'est aggravée depuis l'affaire du sabordage du croiseur allemand « Graf Spee ». Le 17 novembre, le Tribunal de Halle condamnait un délinquant à 9 mois de prison ; le 7 décembre, la peine prononcée par le Tribunal de Dusseldorf était d'un an de prison, et le 18 décembre, le Tribunal de Dantzig infligeait 2 ans et demi de prison à chacun des 5 membres de la famille Jacobsen. Un communiqué officieux du 22 décembre a assimilé l'audition des postes étrangers à un crime de haute trahison, ce qui équivaut à une menace de mort. Un autre délit, de plus en plus sévèrement réprimé dans le Troisième Reich et rentrant ansi dans la rubrique inépuisable des « sabotages » est celui des « abatages clandestins ». Paysans, petits éleveurs de bétail de basse-cour rivalisent de zèle contre les règlements interdisant l'abatage d'une poule, d'un lapin ou d'un cochon sans autorisation préalable. 15 mois de prison pour un cochon, tel est le tarif habituel.

Contre l'augmentation illicite des prix, contre la resquille des cartes, etc.

Comme sabotage est également considéré l'augmentation illicite des prix ; sur ce chapitre, on n'en est encore qu'aux amendes, mais elles équivalent à la confiscation des biens ; 150.000 à 3 millions de francs à 5 maisons de commerce de gros de poisson de l'Allemagne du Nord ; 300.000 à 12 millions de francs d'amende à 3 scieries de Berlin ; le reste à l'avenant.

Des scènes plaisantes occupent les Tribunaux allemands. Une brave ménagère est alliée prendre le thé chez sa voisine et lui a volé sa carte de beurre : le Tribunal de Berlin lui inflige un mois de prison; un employé de Mairie, qui avait distribué des cartes de beurre supplémentaires à ses connaissances, attrape deux ans de cachot ; une certaine Martha Krause, à Berlin, a détourné de la viande et du beurre pour les vendre sans cartes: elle en écope pour 10 ans de prison et le Tribunal lui assure, dans ses attendus, qu'elle n'a échappé : la peine de mort que parce qu'elle avait un casier judiciaire vierge : une femme de Hildesheim, en Hanovre, a falsifié sa carte de vêtements pour se payer une nouvelle robe : 4 mois de prison.

Le Reich trahit ses véritables préoccupations

Aux auditions clandestines de la radio étrangère, s'ajoutent maintenant les courses clandestines en automobile sévèrement réprimées en raison de la pénurie d'essence ; le chauffeur de taxi a le droit de demander aux clients au moment de les prendre en charge où ils veulent se rendre et pour quel motif : il peut être puni s'il transporte d'un endroit à l'autre des clients qui auraient pu emprunter un moyen de transport en commun. Par ces condamnations, le troisième Reich trahit ses véritables préoccupations, en premier lieu empêcher les Allemands de connaître la vérité sur ce qui se passe à l'extérieur du Reich afin de préserver leur moral, combattre tous ceux qui risquent par cupidité, bonté ou gourmandise de compromettre le système fragile de l'aprovisionnement ; il n'est guère de délit qui ne soit considéré en Allemagne comme ne relevant pas de haute trahison ou de sabotage, la multiplication des verdicts de mort est symptôme dénué d'équivoque.

LA PRESSE ÉGYPTIENNE TOURNE EN RIDICULE UNE PRÉTENTION ALLEMANDE

Le Caire, 26. — La presse égyptienne juge unanimement ridicule la prétention de la Radio allemande à faire croire qu'il y a antagonisme entre les pays arabes et la Turquie.

La revue « Al Sabag » proclame que si la Turquie est attaquée par l'U.R.S.S., le devoir de tout musulman, de t